



BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 9 (Mai 1995)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - Maison de l'Histoire - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

UN CURÉ DE BLAGNAC ACCUSÉ DE SORCELLERIE AU XVIII^e SIECLE

(Récit de J.E. Bacalerie)

Ce fut une affaire odieuse et ridicule. Heureusement pour le principal intéressé, elle n'eut pas le tragique dénouement de celle advenue, dans les premières années du même siècle, à messire Louis Gaufriedy, vicaire aux Accoules, à Marseille, brûlé vif à Aix-en-Provence, le 30 avril 1611, à l'âge de 39 ans.

Pierre Pech, fils de Jean et d'Alexiette Simon, naquit à Blagnac où il fut baptisé le 4 août 1655. ordonné prêtre le 17 avril 1685, il fut pourvu de la cure Saint-Pierre de Blagnac, le 13 décembre 1693, par résignation, de son oncle, Dominique Delort, natif du même lieu, et il mourut en cette place le 20 juillet 1713. A raison du caractère de l'accusé, son aventure de sorcellerie dut faire du bruit et alimenter la conversation des gens impressionnables. Dans tous les cas elle ne pouvait que parvenir aux oreilles de Madame du Noyer, fixée à Toulouse, lorsque "le crime" fut examiné par le Parlement. Cette femme d'esprit, née à Nîmes vers 1663, morte en 1720, restée longtemps à la solde des libraires, recueillait les événements du jour et les narrait plaisamment dans des Lettres imprimées, lues avec avidité, mais, - est-il besoin de le dire ? - sans vraie valeur historique (1), malgré la belle assurance du titre.

Voici en quels termes elle expose la malencontreuse aventure arrivée à notre recteur :

"On ne parle ici, à l'heure qu'il est, que de procès. Celui du curé de Blagnac a donné un peu à rire. Ce pauvre prêtre a été accusé, d'être sorcier et obligé de soutenir un rude examen là dessus. Après avoir paru plusieurs fois sur la sellette, on le fit dépouiller tout nu devant tout le Parlement, car on avait fait assembler exprès les

Chambres, et là, à la réquisition de ses accusateurs, le prévenu fut visité pour voir s'il n'avait pas ce qu'on appelle la marque du diable. On crut d'abord avoir trouvé ce qu'on cherchait, et à la première petite marque noire qu'on vit sur son corps, on lui enfonça une aiguille fort avant dans la chair; mais ce pauvre prêtre fit des cris qui firent connaître qu'on s'était mépris en cet endroit là, et comme par malheur pour lui, il avait quantité de petites marques noires, que nous appelons des seings, il n'en fut pas quitte pour la première piqûre, il fut obligé d'en essuyer un grand nombre, mais aussi ça a été là le seul mal qui lui soit arrivé.

"Le Parlement a reconnu son innocence et l'a envoyé absous dans sa cure de Blagnac, et cet auguste tribunal se serait épargné le ridicule d'une pareille procédure s'il s'était conformé, sur le chapitre des sorciers, à la maxime du Parlement de Paris".

BIBLIOGRAPHIE :

Histoire générale du Languedoc "Revue Historique de Toulouse"

Recherches de G. MEZEIX et D. BONZOM

(1) Lettres historiques et galantes de Madame du Noyer. Amsterdam, édition de 1738, t.I. p 312. La première édition de Cologne, 7 vol. in-12.1704